

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00715 Numéro SIREN : 442 632 741 Nom ou dénomination : FRANCOIS PAUMIER ARCHITECTES ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2021 sous le numéro de dépôt 18335

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL FRANCOIS PAUMIER ARCHITECTES ASSOCIES
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

S.C.2.S Audit
14 rue de Chanzy - 94170 Le Perreux-sur-Marne
Mob. 06 74 29 35 07
E-mail thierry.simon@sc2s-audit.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL FRANCOIS PAUMIER ARCHITECTES ASSOCIES
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

* * *

*

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 16 novembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La société FRANCOIS PAUMIER ARCHITECTES ASSOCIES est une société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros, divisé en 7.500 parts sociales de 1 euro chacune.

La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 442.632.741 depuis le 5 juillet 2001.

La durée de la société est prévue jusqu'au 5 juillet 2052.

La gérance de la société est assurée par Monsieur François PAUMIER.

Le capital social est actuellement réparti comme suit :

- | | |
|--------------------------------|-------------|
| - Monsieur François PAUMIER : | 4.875 parts |
| - Madame Marie-Laure PAUMIER : | 1.500 parts |
| - Monsieur Bernd RETZ : | 1.125 parts |

La société FRANCOIS PAUMIER ARCHITECTES ASSOCIES exerce son activité depuis la date de son immatriculation.

Elle a pour objet :

- La profession d'architecture.
- La participation de le Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de toutes clientèles, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant à l'une ou l'autre des activités.
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

A ce titre, la société FRANCOIS PAUMIER ARCHITECTES ASSOCIES exerce ses activités à l'adresse de son siège social, 20 avenue Henri Fréville 35200 RENNES.

Elle dispose par ailleurs de deux établissements secondaires aux adresses suivantes :

- 24 avenue de Moka - 35400 SAINT-MALO
- 108 boulevard de Strasbourg - 76600 LE HAVRE

La société clôture ses comptes le 31 décembre de chaque année.

Le dernier bilan de la société clos au 31 décembre 2020 fait ressortir des capitaux propres positif de 855.550 euros, pour un capital social de 7.500 euros.

Les comptes annuels de cet exercice ont été approuvés par décision des associés en date du 28 mai 2021. Il a été décidé d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de 68.794 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

Le résultat de l'exercice se résume comme suit :

• Résultat d'exploitation.....	97.225 €
• Résultat financier	- 3.817 €
• Résultat exceptionnel	- 4.064 €
• Impôt sur les bénéfices	- 20.550 €
Soit un bénéfice net de	68.794 €

Quant au résultat courant avant impôts, il ressort bénéficiaire de + 93.408 euros.

Ces résultats sont à rapprocher d'un chiffre d'affaires de 1.720.910 euros contre 1.534.081 euros pour l'exercice précédent.

La crise sanitaire n'a pas eu un impact significatif sur l'activité de la société pour la période correspondante à l'exercice clos au 31 décembre 2020.

En conséquence, et, conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de la société au 31 décembre 2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

L'annexe des comptes annuels de l'exercice 2020 mentionne que :

L'ensemble des actions jugées nécessaires afin d'assurer la continuité d'exploitation a été mis en œuvre notamment :

- le recours à l'activité partielle pour une partie du personnel (Indemnités reçues de 977,79 €),
- un report de paiement des cotisations sociales URSSAF,
- l'obtention de PGE à hauteur de 300 K€ (BNP PARIBAS : 180 K€ et CREDIT DU NORD : 120 K€).

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Au 31 décembre 2020, la société dispose à l'actif de son bilan d'un actif immobilisé pour un montant net de 19.239 euros comprenant les postes suivants :

- Installations et agencements :	1.486 €
- Matériel de bureau et informatique :	7.903 €
- Dépôts et cautionnements versés :	9.850 €

Soit un actif net immobilisé de :	19.239 €
-----------------------------------	----------

L'ensemble des immobilisations corporelles correspond à des biens et matériels affectés à l'exploitation de l'activité de la société.

Les taux et durées d'amortissement pratiqués sont conformes aux usages du secteur d'activité. La valeur nette comptable des biens composant l'actif immobilisé corporel correspond à la valeur d'utilité sans qu'il soit nécessaire de pratiquer une dépréciation supplémentaire.

Le matériel de transport pour une valeur brute de 1.150 € est totalement amorti au 31 décembre 2020.

Aucun fonds de commerce n'est inscrit à l'actif du bilan.

Les principaux actifs circulants concernent au 31 décembre 2020, le poste stocks et en-cours pour un montant de 309.413 € et le poste clients pour un montant de 1.165.448 euros, dont 84.257 euros de clients douteux sur lesquels aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

Le poste stocks et en-cours pour un montant de 309.413 euros correspond à des études en-cours valorisées en fonction de l'avancement des travaux d'études conformément aux différentes étapes suivies par la société pour chaque dossier, savoir :

Etudes d'esquisse – ESQ
Etudes d'avant-projet – AVP
Avant-projet sommaire – APS
Avant-projet définitif – APD
Dossier de demande de Permis de Construire – DPC
Etudes de projet – PRO
Etudes et plans d'exécution – EXE
Assistance aux contrats de travaux – ACT
Dossier de consultation des entreprises – DCE
Direction de l'exécution des travaux – DET
Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier – OPC
Assistance aux opérations de réception – AOR

La société dispose des autres actifs d'exploitation suivants :

- Autres créances :	97.685 €
- Disponibilités :	355.676 €
- Charges constatées d'avance :	28.402 €

Ces autres actifs n'appellent pas de commentaires particuliers.

La société dispose de dettes financières pour un montant de 304.236 euros, dont 300.000 euros correspondent à la souscription de deux emprunts PGE souscrit auprès de la banque Crédit du Nord et BNP.

Les dettes d'exploitation au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

- Dettes fournisseurs :	29.462 €
- Dettes fiscales et sociales :	516.023 €
- Autres dettes :	268.845 €

Les capitaux propres au 31 décembre 2020 ressortent pour un montant de 855.550 euros incluant un bénéfice de la période d'un montant de 68.794 euros, pour un capital social de 7.500 euros.

La situation au 30 septembre 2021 représentant 9 mois d'activité, établie par l'expert-comptable de la société, fait ressortir des capitaux propres d'un montant de 897.722 euros comprenant le capital social de 7.500 euros, et un résultat bénéficiaire de la période de + 42.172 euros.

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2020.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation dans le contexte particulier de la crise sanitaire liée au Covid-19.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Il n'a pas été procédé à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des comptes clients douteux, alors qu'il s'agit de créances présentant une antériorité importante et un risque de non-recouvrement. Au titre des comptes annuels clos au 31 décembre 2020 et en application des règles de prudence, l'impact sur les capitaux propres est estimé à - 70.000 euros.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne nous a pas été signalé d'avantages particuliers.

Fait à Paris
Le 25 novembre 2021

S.C.2.S Audit
Thierry SIMON
Associé - Commissaire aux comptes

